



Perpignan le 24/11/2016

PROJECTION DE LA MISE EN DIFFICULTE EN LIEN AVEC LES MISSIONS POUR LISIBILITE DES CPIP DU SPIP 66

Sous-titre : Vous n'avez rien compris ?
Nous, on essaye depuis 2 mois. C'est notre quotidien !!!

La CGT SPIP 66 s'inquiète des dégâts prévisibles et pour certains déjà visibles que la DPIP du MF provoque.

Dans un tract du 14/11/2016 intitulé « Halte à la toute-puissance », la CGT SPIP 66 dénonçait déjà son incapacité à protéger les CPIP. Aujourd'hui, la CGT SPIP 66 dénonce la **divulgation par la DPIP du MF d'informations personnelles et confidentielles** concernant 2 CPIP du SPIP 66. Toute l'équipe du MF a été destinataire de ce mail.

Au 24 novembre 2016, la CGT SPIP 66 constate que la DPIP du MF est :

- dans l'incapacité globale de communication : discours et écrits incompréhensibles
 - dans une méconnaissance des missions des CPIP
- dans une méconnaissance de la réglementation pénitentiaire et des règles de sécurité
 - dans une méconnaissance des logiciels

Au 24 novembre 2016, la CGT SPIP66 est effrayée par les capacités du DPIP MF à :

- tordre la réalité pour se défaire de ses responsabilités
- décrédibiliser le SPIP auprès des partenaires : institutionnels et intervenants extérieurs
 - mettre son équipe en danger

L'équipe du MF était déjà en difficulté. ELLE L'EST ENCORE PLUS AUJOURD'HUI.

La CGT SPIP 66 interpelle l'équipe dirigeante du SPIP66 sur sa responsabilité dans son choix de positionner sur un poste si spécifique un DPIP ne disposant d'aucune formation ni expérience pénitentiaires.

Que comptez-vous faire avant que la situation ne dégénère ?